ASSEMBLÉE NATIONALE

9ème législature

Politique et reglementation

Question écrite n° 57710

Texte de la question

M Jean Briane appelle l'attention de Mme le ministre du travail, de l'emploi et de la formation professionnelle sur les vives preoccupations des cadres tant en terme de chomage (plus 34 p 100 chez les cadres et plus 28,6 p 100 chez les agents de maitrise et techniciens en un an, contre plus 12 p 100 pour l'ensemble des salaries) qu'en terme de pouvoir d'achat avec l'application de la contribution sociale generalisee (CSG). Ces deux series de difficultes, s'ajoutant a une regression du pouvoir d'achat, ne peuvent que demotiver l'encadrement qui se trouve place, comme l'indiquent les sociologues, en « exil interieur », alors meme que les discours officiels invitent les entreprises et les responsables de la fonction publique a « tout miser sur les hommes ». Il lui demande donc la suite que le Gouvernement envisage de reserver a ces preoccupations.

Texte de la réponse

Reponse. - Les preoccupations des cadres en termes de revenus sont reelles meme s'il est vrai qu'une recente etude du CERC (Centre d'etude des revenus et des couts) indique une croissance du pouvoir d'achat des menages de cadres de l'ordre de 2 p 100 en moyenne annuelle sur la periode 1988-1991. En matiere de chomage, meme si le risque d'etre sans emploi est pres de trois fois inferieur pour les cadres et techniciens a celui de l'ensemble des actifs, la progression des effectifs de chomeurs en 1991 est extremement preoccupante. C'est a ce titre qu'une politique active en vue de leur reinsertion a ete mise en oeuvre par le Gouvernement : pour les cadres dont les competences doivent etre elargies ou actualisees, 7 000 places de stages sont proposees en 1992 dans le cadre du dispositif FNE-cadres. Pour ceux qui doivent etre aides dans leur recherche d'emploi, le service public de l'emploi offre la possibilite de participer a des stages de techniques de recherche d'emploi et a des cercles de recherche d'emploi. Pour les cadres les plus ages ou chomeurs de longue duree, des exonerations de charges sociales permettent de faciliter leur retour a l'emploi.

Données clés

Auteur : M. Briane Jean
Circonscription : - Union du Centre
Type de question : Question écrite
Numéro de la question : 57710
Rubrique : Emploi
Ministère interrogé : travail, emploi et formation professionnelle
Ministère attributaire : travail, emploi et formation professionnelle

Date(s) clée(s)

Question publiée le : 18 mai 1992, page 2184